

ADMINISTRATION COMMUNALE
LORENTZWEILER



Formulaire: réservation de locaux et de matériel

Nom de la MANIFESTATION	
Date et heure de la manifestation	
Début de la location	
Fin de la location	
Association	
Adresse Mail	
Numéro de tél.	
N° et rue	
Code postal et lieu	
Adresse de facturation	

Nuit blanche (1h – 3h)	Prix : 15 €
Débit de boissons alcooliques	

X	Locaux disponibles	Détails	Prix [€]
	Centre Culturel (RDC)	Grande et petite salle	50
	Centre Culturel (RDC)	Equipement audiovisuel	
	Centre Culture	Cuisine et 2 frigos	
	Salle polyvalente Lorentzweiler		
	Salle polyvalente Hunsdorf		
	Salle polyvalente Blaschette		

X	Matériel	Détails
	Tente	6 x 9 m (max. 3)
	Tente	6 x 6 m (max. 3)
	Pavillon	6 x 4 m (max. 2)
	Pavillon	3 x 3 m (max. 4)

**Veillez contacter le responsable de l'administration communale au 33 72 68 - 752 deux jours avant la manifestation pour fixer un rendez-vous sur place s.v.p.
Veillez nous contacter pour toute autre local qui ne figure pas sur la liste.**

Signature
Responsable de la manifestation

Remarques: _____

ADMINISTRATION COMMUNALE
LORENTZWEILER



	Tireuse à bière (mobil Zapanlag)	
	Remorque à bière (Béierwon)	
	Chariot réfrigérant (Killwon)	
	Comptoir mobile	
	Chariot de lavage (Spullwon)	
	Frigo	(max. 4)
	Distributeur d'électricité	
	Garniture de bière (Béiergarnituren)	50 cm (max. 20)
	Garniture de bière (Béiergarnituren)	70 cm (max. 30)
	Table haute	Max. 10
	Podiums	Max. 9
	Chaises	Max. 250
	Protège gâteau (enlèvement mairie)	Max. 4
	Poubelle rouge manif.	120 l (max. 5)
	Poubelle rouge manif.	240 l (max. 5)
	Sonorisation mobile	
	Seau pour la matière grasse	
	Gobelet (bière et soft)	
	Verre de champagne (plastique)	
	Verre de vin (plastique)	

Conditions générales: Pour la remise du matériel ou des clés respectivement l'ouverture/fermeture des salles, il faut contacter le responsable respectif (Numéro au recto de la présente) au plus tôt 2 jours ouvrables après la réception de la présente et au plus tard 2 jours ouvrables avant la manifestation. Conformément au règlement communal du 9.10.2000, vous serez tenus à remettre tous les locaux dans un état impeccable et réaménagés comme ils ont été mis à disposition, notamment en ce qui concerne l'emplacement des tables et des chaises.

Le matériel emprunté est à remettre comme il vous a été mis à disposition (emballage, propreté etc.). Un endommagement éventuel, causé par votre faute, vous sera facturé au prix de la réparation. Seulement la bière **des marques Bofferdange et Battin** peut être débitée avec notre équipement ou être stockée dans les réfrigérateurs du comptoir du centre culturel, de la salle des fêtes et des éventaires. La sécurité physique est à garantir. Les prescriptions du RGD du 11 octobre 1996, ainsi que les règlements du CGDIS sont à respecter par l'organisateur.

TAXE DE LOCATION: _____ €

La taxe de location est à payer par virement à la recette communale avant la date réservée.

Compte bancaire :

BCEE: IBAN LU89001922006257000

AUTORISATION:

Date & Signature de l'administration communale

Cachet